PLANNING MENSUEL GARDERIE PERISCOLAIRE ET ALSH MERCREDI

Retour obligatoire de ce document, en cas de contrôle nous devons présenter les plannings remplis par les parents

Enfant(s) : **NOM** ..... **Prénom** ..... **Né le** .....
Prénom ..... **Né le** .....
Prénom ..... **Né le** .....

Adesse des parents : .....

Téléphone : .....

Mois de: Novembre 2023

Attention: Il est important de :- noter les heures d'arrivée (le matin) et de départ (le soir) pour la garderie de la semaine et celle du mercredi et pour le centre du mercredi il faut mettre une croix
mail: nouveau mail: enfancejeunesse.ccs71@gmail.com
nouveau portable: 07-64-01-62-59

		Garderie périscolaire		Centre de loisirs du Mercredi					garderie mercredi	
	Jours	Matin	SOIR	1/2 journée avec repas		1/2 journée sans repas		journée	matin	soir
		heure arrivée	heure départ	matin	après midi	matin	après midi		heure arrivée	heure départ
	Jeudi 2									
	Vendredi 3									
45	Lundi 6									
	Mardi 7									
	Mercredi 8 ALSH									
	Jeudi 9									
	Vendredi 10									
46	Lundi 13									
	Mardi 14									
	Mercredi 15 ALSH									
	Jeudi 16									
	Vendredi 17									
47	Lundi 20									
	Mardi 21									
	Mercredi 22 ALSH									
	Jeudi 23									
	Vendredi 24									
48	Lundi 27									
	Mardi 28									
	Mercredi 29 ALSH									
	Jeudi 30									

POUR novembre : **Planning à rendre avant le 24 octobre (à déposer au CCS ou dans la boîte aux lettres ou par mail)**
En cas de modification en cours de mois merci de contacter le CCS au 03 85 72 71 27 ou 07.64.01.62.59.
Pour toute absence non signalée, la prestation sera facturée.
LES HORAIRES DE LA GARDERIE PERISCOLAIRE : Le matin à partir de 7 heures / le soir jusqu'à 18 h 30 **tarifs** : suivant QF : de 1,70€ à 2,00 € (le matin ou le soir ou le midi) ou 2,20€ à 2,50 € (matin et soir)
LES HORAIRES DU CENTRE DE LOISIRS DU MERCREDI : de 7h30 à 8h30 (garderie du matin) de 8h30 à 17 h 30 ou de 8h30 à 12h ou 13 h 30 à 17 h 30 (garderie possible jusqu'à 18 h 30) - **Tarifs :** suivant coefficient familial - **Modifications possibles jusqu'au jeudi précédent avant 12h 00** (délai imposé par le prestataire pour la commande des repas) toute prestation signalée hors délai **sera facturée.**